

## Chapitre 1

\*\*\*

### Entre crise du sens et « ruse de la raison étatique »...

Se pensant comme l'expression d'une scientificité à toute épreuve, l'art généalogique s'accommode mal — c'est un pur euphémisme ! — des grandes transversalités théoriques et des embardées lyriques. C'est dans l'austère et souvent peu bavard repérage des grandes séquences historiques qu'il s'épanouit, dans la combinaison rigoureuse des datations qui les structurent intimement qu'il se révèle à son plus haut niveau, préférant sans cesse la sécheresse de l'ordre chronologique à l'audace d'une pensée osant, à ses risques et périls, traverser tous les miroirs pour atteindre le cœur des choses, le noyau dur des significations cachées.

En tentant, le plus souvent fort maladroitement, de cerner l'*ovni* gouvernance avec les outils traditionnels de la généalogie conceptuelle, certaine philosophie de ce temps fait, à l'évidence, fausse route, refusant d'exercer les

armes de la critique... pour mieux privilégier celles de la soumission pure et simple aux canons de la postmodernité triomphante.

- **Rompre avec les habitudes intellectuelles**

Elle excelle, certes, il convient de le reconnaître, à dévider correctement l'écheveau des multiples et contradictoires définitions qui font de celui-ci une véritable auberge espagnole ; elle permet aussi, par-delà tant de manipulations sémantiques avérées, de le restituer à ses épaisseurs historiques et à ses déclinaisons concrètes dans l'espace et le temps. Mais cette approche descriptive, si utile soit-elle en une époque donnant l'impression de trouver son bonheur dans l'à peu près et le brouillage des pistes, se révèle la plupart du temps décevante, impuissante à cerner les enjeux, tant existentiels que philosophiques, qui font de la théorie de la gouvernance le centre d'une démarche globale, à l'architectonique subtile, ambitionnant de nous faire basculer dans un autre univers politique, un autre rapport à la norme étatique, d'où aurait été évacuée toute référence à la notion de bien commun.

On dira — et cela confine au truisme le plus banal — que rien, en apparence, ne permet de déceler, dans les manifestations les plus prosaïques de la gouvernance, les moindres traces d'un pareil et surprenant projet idéologique... aux accents quelque peu antirépublicains. Tout au contraire, par un curieux paradoxe fondateur signant son indubitable originalité, elle semble s'enraciner dans le terreau d'une rhétorique réaliste appelant à faire table rase des querelles d'idées et des apories tragiques d'hier.

- **Oser une autre légitimité**

Pour ceux que l'on ose à peine appeler les idéologues de la gouvernance, l'état actuel du monde, fait d'un individualisme sans boussole et d'une fragmentation infinie des souverainetés politiques, d'un relativisme

culturel à son zénith et d'une aspiration obsessionnelle à l'autonomie, inciterait plus à psalmodier les théorèmes de base d'une sorte de modestie politique pour temps de crise qu'à essayer — naïvement, sans aucune chance de réussite quelconque — de ressusciter les formes mortes du politique transcendant et « impérialiste » de naguère. À l'heure où, sur fond de pluralisme exacerbé des valeurs et d'indifférentisme croissant à l'égard des mécanismes classiques de la démocratie représentative, les hommes d'aujourd'hui, monades entre toutes les monades, dérivent, comme aveugles au sens, dans les territoires en déshérence de la citoyenneté d'hier, il serait devenu urgent, voire quasiment vital au sens le plus profond du terme, de renouer les fils d'une sociabilité minimale, de proximité, apte à relégitimer — tout en subvertissant le sens traditionnel et la mécanique intime — une action publique à son plus bas niveau historique d'adhésion populaire.

Résoudre la crise de gouvernabilité qui affecte cruellement nos modernes démocraties de marché « désenchantées de l'hégélianisme historique<sup>1</sup> » passerait donc, entre autres, par un *aggiornamento* conséquent dans le domaine de la philosophie, tant au plan pratique que théorique, régissant, depuis ses origines, la production de la norme politique républicaine, ou, si l'on préfère, de la règle publique d'expression démocratique.

### ● Réinventer une sociabilité pour temps de doute

Dans sa version douce, séduisante parce qu'immédiatement compréhensible, assimilable par tout un chacun, quasiment consensuelle dans l'espace public établi, la gouvernance s'apparente d'abord et avant tout à la promotion d'une palette de recettes d'ingénierie sociétale, capables, ne fût-ce qu'à la marge, de restaurer les

---

1. Cf. Marcel Gauchet, « Les tâches de la philosophie politique », *Revue du Mauss*, n° 19, 2002, p. 275-303.

conditions d'une « nouvelle normativité du vivre ensemble<sup>1</sup> ». Il ne s'agit pas ici, à l'évidence, de reconfigurer radicalement, au nom de l'assomption échevelée d'un réel pluriel jugé indépassable, l'espace du jeu démocratique classique, mais, bien plutôt, par l'intervention d'acteurs publics et privés nouveaux, de lui offrir la possibilité de trouver un second souffle, de s'ouvrir à une autre dimension citoyenne aujourd'hui interdite par la métaphysique de la volonté générale, le vertébrant et l'emprisonnant dans une camisole conceptuelle d'un autre âge.

Autrement dit, loin de donner corps au fantasme subversif — agité par certaine *intelligentsia* prompte aux raccourcis conceptuels expéditifs et aux amalgames historiques douteux — d'une remise en cause drastique de la démocratie à l'occidentale, la gouvernance devrait être appréhendée, par-delà certain flou artistique en rendant difficile un décryptage serré, précis, dynamique, comme un nouveau et positif mode de gestion des affaires publiques. Dans son livre *Critique de la raison juridique*, le publiciste A.-J. Arnaud, en opérant une synthèse limpide des différents éléments traditionnellement recensés pour la définir, a bien montré combien la gouvernance s'appuyait, pour le pire comme pour le meilleur, sur le désir des hommes de ce début de siècle de se réapproprier, certes sur un mode étroitement gestionnaire, une certaine et confuse grammaire de la démocratie de base : « La gouvernance est un mode de participation à l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux, du global au local, qui est le fait d'institutions publiques, du

---

1. « Le gouvernement classique parlementaire, tel que nous le connaissons, confronté à la complexité croissante des sociétés, ne voyant plus comment dégager une normativité du vivre ensemble, se tourne vers la gouvernance. Ce qui fait dire à d'aucuns qu'il n'y pas de gouvernance sans gouvernement », Francis Moreault, « Penser la démocratie dans un contexte mondialisé », *chaire de recherche du Canada en mondialisation, Citoyenneté et démocratie*, 18 novembre 2004.

secteur privé et de la société civile. Elle comprend les mécanismes complexes, les processus et les institutions au travers desquels les citoyens — individuellement ou en association — et les personnes morales appartenant à ces divers secteurs, ainsi que les alliances institutionnelles [...] promeuvent et articulent leurs intérêts, gèrent leurs désaccords et exercent leurs droits et obligations<sup>1</sup>. »

### ● Redonner toute sa chance à l'ordre du vivant ?

Cette esquisse balbutiante et « utilitariste » d'une démocratie de base soucieuse, dans un même mouvement progressiste et conservateur, de gérer les contradictions et de les dépasser, de les inscrire dans le registre d'un ordre du vivant démultiplié, élargi aux frontières d'un monde sans frontières, on la retrouve — mais est-ce vraiment un pur hasard ? — au cœur de l'approche de l'Organisation des Nations unies (ONU) de ce qu'il est convenu d'appeler, par les temps qui courent, la gouvernance globale : « La gouvernance est la somme des nombreuses façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu qui permet de concilier des intérêts divers ou conflictuels et de mener une action en coopération. Elle englobe les institutions et régimes formels habilités à imposer l'exécution de leurs décisions aussi bien que les arrangements informels dont des individus et des institutions sont convenus ou qu'ils perçoivent comme répondant à leur intérêt<sup>2</sup>. »

D'une analyse objective, ouverte, de ces deux tentatives de définition, marquées par un air de ressemblance idéologique et langagier évident, doit-on conclure — hâtivement — que les critiques acerbes adressées, par tout un

---

1. André-Jean Arnaud, *Critique de la raison juridique — Entre mondialisation et post-mondialisation*, vol. 2, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2003, p. 12.

2. « Commission on global governance », *Oxford university press*, Oxford, 1995, p. 2.

pan de la philosophie néorépublicaine contemporaine, à la notion de gouvernance ne seraient, à bien des égards, qu'un mauvais et dérisoire procès en sorcellerie ? Le discours antigouvernance des cercles de pensée faisant assaut de républicanisme bruyant et flamboyant ne serait-il, à bien y regarder, que le masque d'une crispation identitaire de type étroitement conservateur refusant de voir les citoyens retrouver le chemin d'une authentique participation aux affaires publiques, réinvestir les champs où se décide leur sort ?

### ● Une République mise à l'encan ?

En aucune façon.

Force est en effet de constater que la version actuellement dominante et reçue de la gouvernance — celle que nous avons qualifiée, à partir d'un examen de sa genèse idéologique, de *soft* ou de douce — est constamment parasitée, voire systématiquement débordée, par une version dure, extrême, où se lit le désir de ruiner, ni plus ni moins, les fondements principiels du progressisme né sur les décombres de la société traditionnelle d'Ancien Régime. Ce qui, à l'évidence, ne laisse pas de déconcerter dans cette offensive, c'est qu'elle procède moins d'une *Blitzkrieg* tranchante que d'une forme de guérilla sémantique très élaborée où se trouvent sans cesse convoqués, avec un art consommé de la dialectique, les concepts et vocables les plus opposés... et aux appariements les plus douteux.

À tel point — et cette confusion savamment entretenue est productrice d'un effet de sidération très incapacitant au plan intellectuel — que nombre de bons auteurs en arrivent à nier, en toute bonne foi, la réalité d'une démarche faisant de la gouvernance le vecteur d'une conception du monde *stricto sensu* arépublicaine<sup>1</sup>. Et

---

1. Dans *Pourquoi la gouvernance ?*, paru aux Presses de Sciences Po, en 2002, Jean-Pierre Gaudin peut ainsi écrire : « Le mot lui-même fait

pourtant, là encore et comme toujours serait-on tenté de dire, il suffit de se confronter, hors de tout esprit partisan, à l'abondante et souvent redondante littérature existant en la matière pour saisir, de façon presque palpable, combien une expression banalisée à l'extrême, au sens jugé parfois défaillant, peut donner le *la* à un projet politique « haut de gamme » cherchant à refermer la parenthèse démocratique ouverte, certes dans l'ambiguïté et le tumulte, du côté de l'été 1789.

Dans une préface pour un ouvrage sur la « gouvernance dans l'Union européenne », Jérôme Vignon — un haut technocrate qui fut le chef de cabinet de l'ancien président de la Commission européenne, Romano Prodi — met à nu, dans une prose mêlant ellipses à la limite de l'obscurité et clartés choquantes, ce qui se trame dans les milieux où, sous le prétexte fallacieux du « management de l'interdépendance et de la complexité<sup>1</sup> », l'on s'avance sur le chemin d'une déconstruction poussée des schèmes idéologiques et techniques fondant la démocratie représentative : « Nos auteurs, au contraire, ne s'intéressent pas directement à l'Union européenne ni à son système politique original. Leur attention se focalise en amont de ce système sur ce qu'ils décrivent comme une mutation profonde de la démocratie dans les nations européennes et au-delà de l'Europe. Ils en détectent l'origine dans une transformation du savoir qui irrigue la formation des règles de la vie publique : non plus le savoir donné *a priori* et accessible par des mécanismes de représentation collective ou de concentration d'expertise, mais le savoir à

---

problème. Il résonne de manière douce, mais n'évoque souvent rien de précis. »

1. Cf. Y. Papadopoulos, *Démocratie, gouvernance et management de l'interdépendance : des rapports complexes*, Mélanges Hermet, éd. Karthala, 2002, p. 134.

construire, à actualiser dans un apprentissage collectif prenant appui sur le pluralisme social<sup>1</sup>. »

● **L'émergence d'un paradigme démocratique postmoderne**

Même s'il faut sans doute savoir raison garder et ne pas voir dans ce texte un appel à la subversion rageuse de l'esprit républicain, on remarquera néanmoins que, par une série de petits putschs conceptuels en disant long, l'accent est mis, sans le moindre recul critique d'ailleurs, sur les foudroyantes et inéluctables mutations qui seraient en train, jour après jour, de petites apostasies confuses en grandes contre-réformes sociétales, de faire émerger le visage d'une autre démocratie, d'une démocratie post-moderne en rupture de ban avec ses propres origines intellectuelles, avec une histoire s'étant construite sur le refus de la prééminence des intérêts particuliers et, quelque part, de l'existence d'une société civile en reflétant la réalité plurielle et chaotique.

Ce qui affleure, en effet, dans ces quelques lignes véritablement fondatrices, c'est une propension étrange à marginaliser l'idée même de démocratie élective ou délégataire, à lui faire subir, toute honte bue, un *lifting* de grande ampleur la rendant méconnaissable et impropre à produire de la légitimité classique, populaire, telle qu'on l'entend depuis la rupture ontologique de la Révolution française. Désormais, au nom d'un curieux et troublant décodage de la notion de savoir — ici, le savoir exalté renvoie, sur fond de tonalité habermassienne, à la dérélition d'une construction sans fin... et sans finalité avouée ou recherchée — la philosophie de la volonté générale se trouve soigneusement invalidée, dynamitée, au profit du passage à un politique nouveau s'interdisant, par essence, de dicter démocratiquement sa loi à

---

1. « La gouvernance dans l'Union européenne », préface de Jérôme Vignon, *Office des publications officielles des Communautés européennes*, 2001, p. 187.